

SAINT-ANTONIN

LE MOT DU CONSEIL

Chèr·e·s citoyen·ne·s,

Nous sommes à finaliser le budget 2026. Vous pourrez le retrouver dans le Saint-Antonin en bref du mois de Mars. Nous avons réussi à réduire le taux de la taxe foncière tout en conservant une marge de manœuvre financière. Cette approche nous permettra de concrétiser différents projets au sein de la ville.

De plus, nous avons engagé M. Jean D'amour à titre contractuel. Son mandat consiste à procéder à une réorganisation municipale des postes de travail. Depuis le passage de la municipalité au statut de Ville, plusieurs postes se sont ajoutés à l'hôtel de ville. Il est donc essentiel de clarifier les responsabilités de chacun, tout en évitant le dédoublement des tâches et l'embauche de personnel pour des fonctions similaires.

Par ailleurs, plusieurs promoteurs sont venus à notre rencontre afin d'investir dans la ville. Notre service d'urbanisme travaille actuellement sur de nombreux dossiers, ce qui nous permet d'affirmer que la ville connaîtra un développement soutenu au cours des prochaines années.

Dans les prochains mois, nous nous pencherons également sur la sécurité de nos routes, en collaboration avec la direction des travaux publics.

Finalement, nous souhaitons la bienvenue à deux nouvelles entreprises qui s'ajoutent à notre communauté : le Resto-Club Tanière des Loups et la Buanderie K.

Nous vous souhaitons à tous un excellent mois de février !

Votre conseil municipal





INSCRIPTIONS PRÉSCOLAIRE 4 ET 5 ANS **2026-2027**

Du 1^{er} au 21 février 2026, nous procéderons aux inscriptions du préscolaire 4 ans temps plein et 5 ans **sur le site Internet du Centre de services scolaire** <https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/admission-et-inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/> **Un formulaire PDF sera disponible en ligne.**

Par la suite, vous devrez communiquer avec le secrétariat au **418 867-1616, poste 0**, pour prendre rendez-vous afin de remettre vos documents officiels. **Si vous n'avez pas le certificat de naissance Grand Format, il faut penser à le commander dès maintenant.** Voici le lien où vous le procurer : etatcivil.gouv.qc.ca

Nos disponibilités sont **du 2 au 13 février sur les heures de bureau du secrétariat (du lundi au vendredi, de 8 h à 15 h 30)**. Si jamais vous avez déjà un enfant qui fréquente l'école, il vous sera possible de lui faire remettre ces documents au secrétariat dans une enveloppe.

Voici les documents officiels exigés lors de l'inscription :

- **l'original de son certificat de naissance (grand format);**
- **sa carte d'assurance-maladie;**
- **deux preuves de résidence (permis de conduire, bail, compte de taxes ou compte d'Hydro-Québec).**

Prenez note que les inscriptions au service de garde se feront en mai 2026. Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec le service de garde au **418 867-1616 poste 1**.

Merci de votre collaboration!

Édith Michaud

Édith Michaud
Directrice de l'école Lanouette

UNE NAISSANCE UN LIVRE

Toujours en fonction pour les nouveaux abonnés: une naissance un livre, qui s'adresse aux nouveaux. Cette offre est un abonnement gratuit à vie plus quelques cadeaux. Il vous suffit d'abonner votre jeune enfant pour en bénéficier, renseignez-vous auprès des bénévoles.

CHUTE À LIVRES EXTÉRIEURE

Notre chute à livres extérieure est sans équivoque un très bon investissement, son utilisation est des plus pratique pour nos abonnés pour éviter les retards et les amendes. Elle est située à l'intérieur de l'abri de toile.

HEURE DU CONTE pour la fête des neiges

**Samedi 7 février de 9h00 à 10h00,
GRATUIT !**

Vous êtes invités à venir profiter de votre bibliothèque municipale, c'est un service gratuit pour tous les résidents de Saint-Antonin. Pour les non-résidents, l'inscription est au coût de 25\$ par année pour une carte familiale. Bienvenue!

Pour rester informé de nos événements et activités, consultez et aimez notre page Facebook, Le Paradis du livre.



Votre bibliothèque est située au sous-sol de l'édifice municipal, l'entrée est à l'arrière.
418-862-1056 #225

Livres à vendre à petits prix en tout temps

Nos étagères débordent, il faut faire de la place pour le ménage du printemps. Nous en avons pour tous les goûts, romans adultes et jeunesse, livres pour enfants, documentaires sur l'histoire, la géographie, la psychologie, les biographies, les voitures, etc.

**Venez fouiller dans nos étagères
et découvrir des petits trésors
Pas cher, pas cher!**

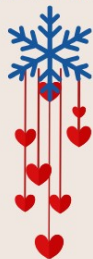


HEURES d'ouverture

HORAIRE RÉGULIER

LUNDI	FERMÉ
MARDI	13H À 20H30
MERCREDI	13H À 17H
JEUDI	13H À 17H 19H À 20H30
VENDREDI	9H00 À 12H00
SAMEDI	8H À 12H00
DIMANCHE	FERMÉ

LA BIBLIOTHÈQUE
LE PARADIS DU LIVRE
DE SAINT-ANTONIN
PRÉSENTE



L'heure du conte x 2 !

L'hiver et la Saint-Valentin

**Samedi
7 février
9h à 10h**

En collaboration avec la fête des neiges

Toute la famille est invitée à venir écouter 2 contes,
un sur le thème de l'hiver
et un sur le thème de l'amour pour la Saint-Valentin.

Petite collation fournie!

GRATUIT




BIBLIOTHÈQUE
LE PARADIS DU LIVRE





La critique de livres de Myriam

BIBLIOTHÈQUE
LE PARADIS DU LIVRE

L'année de la seconde chance. Mélissa Wiesner
Les éditeurs réunis, 359 pages

En fin de semaine, mon amoureux voulait jouer à un jeu de société. Je lui ai dit que quand ce serait plus intéressant que le livre que je suis en train de lire, j'irais le voir. Bref, j'ai lu le livre en 2 jours. J'étais incapable d'arrêter. Je voulais savoir comment elle allait réussir sa seconde chance.

Sandie vient de vivre une très mauvaise année. Son petit ami l'a quitté et elle a perdu son emploi. Elle n'a plus les moyens de payer son appartement, elle va rester avec le meilleur ami de son frère. Son rêve de devenir pâtissière est au plus bas. La veille du Jour de l'An, son amie l'invite à une fête. Elle décide de suivre les conseils d'une dame et fait un vœu; celui de recommencer son année entière.

Réussira-t-elle à garder son emploi et son amoureux? Fera-t-elle des choix différents? Ce livre est intéressant, car on s'identifie aux personnages. Est-ce une bonne idée de vouloir réécrire l'histoire? On se pose la question tout au long du livre sur nos propres choix, les mots qu'on a choisis..., bonne réflexion!

Suggestions:

Immortelle, Nicholas sparks et M. Night Shyamalan, édition Michel lafon
Le gazon... toujours plus vert chez le voisin? Amélie Dubois, les éditeurs réunis



Myriam



Le **CLUB DES 50 ANS ET +**
de Saint-Antonin

Activités à venir:

7 février souper St-Valentin / soirée dansante
7 mars soirée dansante



- Nous vous donnons à nouveau rendez-vous le samedi 7 février 17h30 pour notre souper de Saint-Valentin suivi d'une soirée de danse, musique avec LINDA.

Menu: soupe, brochette de poulet et dessert (vous pouvez apporter votre vin)

25\$ membre 30\$ non-membre.

Soirée seulement 7\$ membre 8\$ non-membre

Veuillez prendre note qu'une réservation est obligatoire AVANT le 2 février 2026

Réservations: Aline 418-605-1819 #400, Lucille 418-862-4690, Nicole 418-862-1878

- Une belle soirée dansante vous attend aussi le 7 mars 20h, musique Linda April
- **Au plaisir de vous accueillir en grand nombre!**

Hélène Beaulieu, secrétaire-trésorière du Club



Sécurité
alimentaire



En février, on donne de l'amour aux frigos-partagés!
Dépose une portion de ta recette préférée!
Mets-en!

À Saint-Antonin,
transformons
l'abondance en solidarité:

**Évitons le gaspillage
alimentaire,**
partagez avec votre
communauté grâce aux
frigos partagés

2 adresses à votre
disposition:

Dépanneur 733
733 Chemin Rivière-Verte

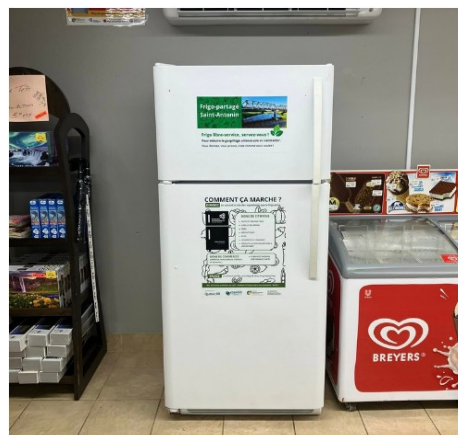
Épicerie du village
309 rue principale




**ÉPICERIE
DU VILLAGE**



**LE DÈP
INC.
733**



Plus de partage moins de gaspillage!



Carrefour
d'Initiatives Populaires
de Rivière-du-Loup
NOURRIR L'ESPOIR COLLECTIVEMENT



Corporation
de développement
de Saint-Antonin



Les bénévoles du comité
Frigo-partagé Saint-Antonin



**Saint-
Antonin**

**ATELIERS GRATUITS
RDL / EN LIGNE**



VIENS CALCULER TA HAUSSE DE LOYER !

27 JANVIER DE 17H À 19H - EN LIGNE

3 FÉVRIER DE MIDI À 13H - EN LIGNE

25 FÉVRIER DE 17H À 19H - ST-ANTONIN

10 MARS DE 17H À 19H - RIVIÈRE-DU-LOUP

31 MARS DE 17H À 19H - ST-HUBERT-DE-RDL

24 MARS DE 17H À 19H - EN LIGNE

7 AVRIL DE 17H À 19H - EN LIGNE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

Via le formulaire

418 725-4483

comitelogementbsl@gmail.com





MANOIR SAINT- ANTONIN

16, ROUTE DE L'ÉGLISE, SAINT-ANTONIN (QUÉBEC)
G0L 2J0
(418) 605-1829 POSTE 100
MANOIR.ST-ANTONIN@VIDEOTRON.CA

**Le Manoir Saint-Antonin est une résidence moderne de 30 grands appartements (3 ½ et 4 ½) pour personnes autonomes ou en légère perte d'autonomie.
Vous voulez profiter d'un appartement moderne ?
Venez nous visiter !
Saisissez l'opportunité et choisissez une vie en collectivité, en toute sécurité, avec services.**

**Pour information et
réservation :
Gaétan Michaud
418-868-4768**

**Louise L. Nadeau
418-867-1561
Visites sur rendez-vous.**



POSTE DE GESTIONNAIRE D'ÉTABLISSEMENT

30 HEURES / SEMAINE, POSTE PERMANENT

**SOMMAIRE DE LA FONCTION : SOUS LA SUPERVISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE OU LA GESTIONNAIRE D'ÉTABLISSEMENT EST LE RESPONSABLE DE LA GESTION FINANCIÈRE, DES RELATIONS HUMAINES ET DES LOISIRS.
DESCRIPTION DE TÂCHES: FAIRE LA TENUE DE LIVRES, LES REMISES GOUVERNEMENTALES ET LES PAIES, ÉLABORER LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES, FAIRE L'ENCADREMENT DU PERSONNEL ET DES RÉSIDENTS, PLANIFIER ET ASSURER L'ANIMATION DES ACTIVITÉS, TRAVAILLER EN COLLABORATION AVEC LE CA.
EXIGENCES: DÉTENIR UN DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES EN COMPTABILITÉ, BONNE CONNAISSANCE DU SYSTÈME COMPTABLE SAGE 50 ET DE LA SUITE OFFICE, ÊTRE ATTENTIF AUX BESOINS DES RÉSIDENTS ET DU PERSONNEL, AVOIR DE LA FACILITÉ À COMMUNIQUER.
SALAIRE : À DISCUTER**

**POUR INFORMATION ET ENVOYER VOTRE CV, VOUS POUVEZ CONTACTER: LOUISE L. NADEAU, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DU CA
418-605-1829 POSTE 100 OU MANOIR.ST-ANTONIN@VIDEOTRON.CA**



Cercle de Fermières de Saint-Antonin

Êtes-vous passionnée par les arts textiles?



Aimeriez-vous apprendre à tricoter, à crocheter ou à utiliser un métier à tisser?

Vous aimez travailler avec vos mains, mais vous croyez ne pas être capable de le faire vous-même?

Venez nous rencontrer lors de nos soirées **Tricot-Jasette**! Nous sommes jeunes, dynamiques et nous avons beaucoup de plaisir à travailler ensemble. Nous vous aiderons à réaliser ce dont vous rêvez.

Une seule soirée et vous voudrez revenir! Nous avons également de nouvelles membres au conseil à vous présenter.

Nombreux ateliers à venir dès janvier : Crochet Tunisien, tricot modulaire, lavette 101, etc...

Contactez-nous au 418-894-7254

ou venez nous rejoindre au sous-sol du Centre Réjean Malenfant,
305 rue Principal (entrée par la rue du Couvent).

Tous les mercredis à 19 h

Frais : 5 \$ par soirée ou possibilité de devenir membre au coût de 40\$/année (rabais et revues inclus)



COMMERCES DE PROXIMITÉ DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) SUBVENTIONS DISPONIBLES

LE VOLET COMMERCES DE PROXIMITÉ VISE À ASSURER L'ACCÈS À DES COMMERCES DE PROXIMITÉ AU SEIN DES COMMUNAUTÉS AFIN DE CONTRIBUER À LA VITALITÉ DES TERRITOIRES.

UN COMMERCE DE PROXIMITÉ EST UNE ENTREPRISE VENDANT DES PRODUITS RÉPONDANT AUX BESOINS DU QUOTIDIEN D'UNE COMMUNAUTÉ. ELLE EST ADAPTÉE AUX PARTICULARITÉS DU TERRITOIRE ET DÉTERMINANTE POUR L'ÉTABLISSEMENT DURABLE DES POPULATIONS.

UNE ENVELOPPE DE 10 MILLIONS DE DOLLARS Y EST CONSACRÉE ANNUELLEMENT JUSQU'EN 2028.

POUR ÊTRE ADMISSIBLE, LE PROJET DOIT SE RÉALISER DANS UNE MUNICIPALITÉ DE MOINS DE 20 000 HABITANTES ET HABITANTS.

IL DOIT VISER LA MISE EN PLACE, LE MAINTIEN OU LA BONIFICATION DE L'OFFRE D'UN COMMERCE DE PROXIMITÉ PERMETTANT D'ATTEINDRE L'UN OU L'AUTRE DES OBJECTIFS SUIVANTS, POUR LES BESOINS DU QUOTIDIEN DE LA POPULATION LOCALE :

- L'ACCÈS GÉOGRAPHIQUE À DES ALIMENTS;
- L'APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, EN BIENS DE CONSOMMATION COURANTE OU EN CARBURANT.

POUR PLUS D'INFORMATIONS : [HTTPS://WWW.QUEBEC.CA/HABITATION-TERRITOIRE/AMENAGEMENT-DEVELOPPEMENT-TERRITOIRES/DEVELOPPEMENT/FONDS-PROGRAMMES/FONDS-REGIONS-RURALITE/VOLET-COMMERCES-PROXIMITE](https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/developpement/fonds-programmes/fonds-regions-ruralite/volet-commerces-proximite)

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT ?

LE SARL EST UN SERVICE GRATUIT DESTINÉ AUX RÉSIDENTS DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP QUI RECHERCHENT UN LOGEMENT LOCATIF SITUÉ SUR CE TERRITOIRE. VEUILLEZ NOTER QUE LE SARL NE DISPOSE PAS D'UNE BANQUE DE LOGEMENTS À LOUER. SON RÔLE EST DE VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES DE RECHERCHE DE LOGEMENT.

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTEZ : NAJATE OUCHICHA (RESPONSABLE SARL)



418-714-3274



sarl@orhrl.ca



Suivez-nous sur www.est-quad.com et sur  **facebook!**



Dès 19 h, Hôtel Universel de Rivière-du-Loup



ENTREPRISE

50\$



OBNL

25\$



INDIVIDU

10\$



Corporation
de développement
de Saint-Antonin

DEVIENS MEMBRE DE LA CORPO!

- **Accès à la prévente et tirage** de billets lors d'événements organisés par la Corporation de développement
- **Soutien** prioritaire par le biais du Fonds d'aide au développement du milieu
- **Orientation et réseautage** avec les organismes, les entreprises et le conseil municipal
- **Participation** aux différents comités de la Corporation (selon l'intérêt)
- Accès à des **formations, ateliers et conférences**
- **Visibilité** offerte lors d'événements (visuel, table, etc.), sur le portail web de la Ville de Saint-Antonin, dans le Bulletin municipal et sur les réseaux sociaux de la Corporation de développement
- Événement **portes ouvertes** organisé pour les entreprises et organismes

Chaque membre officiellement inscrit dispose d'une voix lors de l'assemblée générale annuelle de la Corporation de développement



L'abonnement annuel suit l'année civile : il est à renouveler au 1er janvier, quelle que soit votre date d'inscription initiale.

Pour information : corporation.dev.saintantonin@gmail.com / 418-862-1056 poste 226



CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ANTONIN



2026

Scannez-moi !



Restez informé de nos activités : suivez notre page Facebook !

★ TOURNÉE LAIT PATERNEL ★

LA CORPORATION DE
DÉVELOPPEMENT DE
SAINT-ANTONIN
PRÉSENTE

Alcélair Ensemble



21 mars 2026

Ouverture des portes à 19h00 - spectacle à 20h00

Salle Berger du Centre sportif Desjardins, 21 rue Pelletier, St-Antonin



BILLETS

Code QR : scannez moi! →



LA PROGRAMMATION
CULTURELLE EST POSSIBLE
GRÂCE À L'APPUI DE



Pour plus d'informations :

- Page Facebook Corporation de développement de Saint-Antonin
- corporation.dev.saintantonin@gmail.com
- 418-862-1056 #226



Fête de neiges

Centre communautaire
Michel-Desrosiers

712 Chemin Rivière-Verte

**Du 6 au 8
février
2026**

GRATUIT !

*Sauf la cantine et la tire

Venez profiter d'une panoplie d'activités à faire en famille

Bingo récréatif
Sculpture sur neige
Mini hockey
Ski trottinette
Match de hockey
Feu de bivouac

Patinage aux flambeaux
Jeu d'évasion
Tire sur neige*
Glissade
Cantine*
Feux d'artifice



SERVICE DES
LOISIRS
Saint-Antonin

Fête de neiges

Centre communautaire
Michel-Desrosiers

**Du 6 au 8
février
2026**

**Venez profiter d'une panoplie d'activités à
faire en famille !**

Patinage*, Ski trottinette et Glissade* en continue toute la fin de semaine en plus de la programmation ! Apporte ton traîneau, tes patins, ton sourire et ton parent.

Vendredi 6 février

19h00 - Bingo récréatif du Club des 50 ans

Samedi 7 février

9h00 - L'heure du compte à la bibliothèque

10h00 - Début de la sculpture sur neige

11h00 - Ouverture de la cantine
(argent comptant seulement)

11h00 - Mini hockey*

13h00 - Jeu d'évasion familial intérieur

18h00 - Patinage aux flambeaux

19h00 - Feu de bivouac

21h00 - Feux d'artifice

Dimanche 8 février

10h00 - Suite de la sculpture sur neige

11h00 - Ouverture de la cantine

11h00 - Mini hockey*

11h00 - Jeu d'évasion familial intérieur

11h00 - Tire sur neige (payant)

13h00 - Venez assister à un match de hockey

Entre 14h00 et 15h00 - Annonce des
gagnants du concours de sculpture sur
place

*La présence d'un adulte est fortement
recommandée pour la participation à cette activité.



SERVICE DES
LOISIRS
Saint-Antonin



Saint-
Antonin

CAMP DE JOUR ANIMATEUR | ANIMATRICE

PROFIL

Secondaire 4 complété à l'été ou 16 ans

Dynamique, créatif, fiable, responsable et amusant

Expérience en animation, loisirs ou avec les enfants sont des atouts

AVANTAGES

Travailler 35h par semaine de jour et avoir tes week-ends

Profiter du soleil et te garder en forme

Avoir une gang pour l'été et devenir une superstar pour les enfants

Avoir un nom original pour l'été

Avoir une expérience enrichissante et complète pour un CV

ÉCHELLE SALARIALE DE 3 ÉCHELONS

MAUDE BOUCHER, COORDONNATRICE DES LOISIRS

loisirs@st-antonin.ca

STÉPHANE BOURASSA, DIRECTEUR DES LOISIRS

sbourassa@st-antonin.ca





Saint-Antonin

CAMP DE JOUR ACCOMPAGNATEUR SPÉCIALISÉ ADULTE 18 ANS ET PLUS

PROFIL

Expérience ou études auprès de personnes à besoins particuliers
Bienveillance, fiabilité, facilité d'adaptation et de collaboration
Expérience en animation, loisirs ou avec les enfants sont des atouts

AVANTAGES

Travailler du lundi au vendredi de jour et avoir tes week-ends
Profiter du soleil et te garder en forme
Avoir une gang pour l'été et devenir une superstar pour les enfants
Avoir un nom original pour l'été
Avoir une expérience enrichissante dans ton domaine

SALAIRE À DÉTERMINER SELON EXPÉRIENCE



MAUDE BOUCHER, COORDONNATRICE DES LOISIRS

loisirs@st-antonin.ca

STÉPHANE BOURASSA, DIRECTEUR DES LOISIRS

sbourassa@st-antonin.ca



Saint-
Antonin

SERVICE EXTRA MONITEUR | MONITRICE

PROFIL

Secondaire 3 complété à l'été ou 14 ans
Dynamisme, créativité, fiabilité et faire respecter le cadre
Expérience en animation, loisirs ou avec les enfants sont des atouts

AVANTAGES

Travailler 20h par semaine de jour et avoir tes week-ends
(7h30 à 9h00, 12h00 à 13h00 et 16h00 à 17h30)
Profiter du soleil et te garder en forme
Avoir une gang pour l'été et devenir une star pour les enfants
Avoir un nom original pour l'été

SALAIRE FORFAITAIRE PAR SEMAINE SELON LE SALAIRE MINIMUM EN VIGUEUR

MAUDE BOUCHER, COORDONNATRICE DES LOISIRS

loisirs@st-antonin.ca

STÉPHANE BOURASSA, DIRECTEUR DES LOISIRS

sbourassa@st-antonin.ca





Saint-
Antonin

CAMP DE JOUR ACCOMPAGNATEUR BESOINS PARTICULIERS

PROFIL

Secondaire 4 complété à l'été ou 16 ans

Patience, bienveillance, ouverture au défi et capacité d'adaptation

Expérience avec les enfants à besoins spécialisés est un atout

AVANTAGES

Travailler à temps plein en semaine de jour et avoir tes week-ends

Profiter du soleil et te garder en forme

Avoir une gang pour l'été et devenir une superstar pour les enfants

Avoir un nom original pour l'été

Avoir une expérience enrichissante en relation d'aide

SALAIRE À DISCUTER SELON EXPÉRIENCE



MAUDE BOUCHER, COORDONNATRICE DES LOISIRS

loisirs@st-antonin.ca

STÉPHANE BOURASSA, DIRECTEUR DES LOISIRS

sbourassa@st-antonin.ca

SERVICE DES LOISIRS

Saint-Antonin

Horaires patinoire Centre Michel-Desrosiers Hiver 2025-2026

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
11h00 à 12h00	Fermée						11h00 à 12h00 Initiation aux patins Inscription Qidigo obligatoire	
12h00 à 13h00							13h00 à 17h00 Hockey libre pour tous La patinoire est accessible mais le bâtiment est fermé.	12h00 à 15h00 Hockey libre 12 ans et -
13h00 à 15h00								15h00 à 17h00 Hockey libre 13 ans et +
15h00 à 17h00	Fermée dès 17h00  CENTRE COMMUNAUTAIRE MICHEL-DESROSIERS						13h00 à 17h00 Hockey libre pour tous Bâtiment ouvert	
18h00 à 19h30							18h00 à 19h30 Hockey libre 12 ans et -	19h30 à 21h30 Hockey libre 13 ans et +
19h30 à 21h30								

Le patinage libre s'effectue sur l'anneau de glace. L'horaire est la même que celle de la patinoire. Des périodes d'entretien peuvent modifier l'horaire exceptionnellement. Ne pas entrer si la patinoire est fermée. Merci de votre compréhension.

Le patinage libre s’effectue sur l’anneau de glace. L’horaire est la même que celle de la patinoire. Des périodes d’entretien peuvent modifier l’horaire exceptionnellement. Ne pas entrer si la patinoire est fermée. Merci de votre compréhension.

Service des Loisirs Saint-Antonin							Horaires patinoire Centre sportif Desjardins Hiver 2025-2026						
Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche	
13h00 à 14h00		La patinoire est accessible mais le bâtiment est fermé.		13h00 à 15h00 Patinage libre		La patinoire est accessible mais le bâtiment est fermé.				13h00 à 14h00 Patinage libre			
14h00 à 15h00				14h00 à 15h30 Hockey libre 13 ans et -						15h30 à 17h00 Hockey libre 14 ans et +			
15h00 à 15h30				15h00 à 17h00 Hockey libre pour tous									
15h30 à 16h00													
16h00 à 17h00													
17h00 à 18h00													
FERMÉE ENTRE 17h00 et 18h00													
18h00 à 19h00		18h00 à 19h30 Cours Hockey (6-9ans) Inscription Qidigo obligatoire		18h00 à 19h30 Cours Hockey (10-13ans) Inscription Qidigo obligatoire		18h00 à 19h00 Patinage libre		18h00 à 19h30 Hockey libre 13 ans et -		Fermée dès 17h00  Centre Sportif Saint-Antonin Jusqu'au 5 janvier, les cours de hockey mineurs sont remplacés par du patinage libre et les groupes privés par du hockey libre 14 ans et +.			
19h00 à 20h00		19h30 à 20h30 Hockey libre 14 ans et +		19h30 à 21h30 Hockey libre 14 ans et +		19h00 à 20h00 Hockey libre 13 ans et -		19h30 à 21h30 Hockey libre 14 ans et +					
20h00 à 20h30		20h30 à 21h30 Hockey libre 14 ans et +		20h30 à 21h30 Hockey libre 14 ans et +		20h00 à 21h30 Hockey libre 14 ans et +		20h00 à 21h30 Hockey libre 14 ans et +					
20h30 à 21h30													

Des périodes d'entretien peuvent modifier l'horaire exceptionnellement. Ne pas entrer si la patinoire est fermée. Merci de votre compréhension.

Des périodes d'entretien peuvent modifier l'horaire exceptionnellement. Ne pas entrer si la patinoire est fermée. Merci de votre compréhension.



RÉSUMÉ DES POINTS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES SÉANCES DU CONSEIL DE VILLE

Vous trouverez un bref résumé des points d'intérêt général qui ont été discutés lors des séances ordinaires et extraordinaires. Ce résumé n'engage aucunement la Ville de Saint-Antonin, seul le texte officiel du procès-verbal a une valeur légale. Vous pouvez consulter le texte intégral sur le site internet de la Ville de Saint-Antonin et visionner les séances sur la chaîne YouTube *Ville de Saint-Antonin (@VilleSt-Antonin)*.

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE MARDI 19 JANVIER 2026

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2025

Les membres du Conseil de la Ville déclarent avoir reçu la liste des dépenses incompressibles inscrites aux journaux des déboursés:

- Du 1^{er} au 31 décembre 2025 au montant de 234 308,80 \$;

Les membres du Conseil de la Ville déclarent avoir reçu la liste des factures d'achats de paiements automatiques;

- Du 1^{er} au 31 décembre 2025 au montant de 188 796,44 \$;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de la Ville de Saint-Antonin autorise le paiement des comptes pour le mois de décembre au montant de 423 105,24 \$.

DIRECTION GÉNÉRALE

DATE DE PRÉSENTATION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATION

QUE la Ville n'a pas déposé son budget 2026 avant le 31 décembre 2025;

QUE selon l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, le conseil doit fixer une date pour l'adoption du budget afin de permettre au greffier de respecter l'obligation de publier un avis au moins huit jours avant la séance lors de laquelle le budget et le programme triennal d'immobilisations doivent être adoptés;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin fixe la date du mercredi 28 janvier 2026 pour la présentation du budget 2026 et du programme triennal d'immobilisations. La séance extraordinaire pour l'adoption du budget se tiendra donc le mercredi 28 janvier 2026, à 19 h 30, au Centre Réjean Malenfant.

DEMANDE DE COMMANDITE FONDATION LOUPERIVIERNE D'ENSEIGNEMENT RDL

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu une demande de commandite de La Fondation Louperivienne de Rivière-du-Loup;

QUE l'objectif principal de la Fondation est d'encourager et de valoriser les élèves qui fréquentent les écoles primaires et secondaires du secteur public, les élèves de la formation professionnelle et les élèves du Centre d'éducation des adultes du secteur de Rivière-du-Loup et des municipalités environnantes;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le versement d'un don de 50 \$ à La Fondation Louperivienne d'enseignement primaire et secondaire public.

PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

QUE des plans d'aménagement forestier viennent à échéance le 27 avril 2026;

QU'IL y a lieu de faire confectionner les nouveaux plans d'aménagement forestier allégé par le Groupement forestier Grand-Portage;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le maire, Monsieur Denis Fortin, à signer, pour et au nom de la Ville, le formulaire « Consentement au plan d'aménagement forestier » pour les lots 4 900 797, 4 903 421 et 6 134 521.

ACCEPTATION DU BUDGET 2026 DE L'OFFICE RÉGIONAL DE L'HABITATION DE RDL ET DES BASQUES

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin a pris connaissance du budget 2026 de l'ORH de RDL et Les Basques et doit l'approuver ;

QUE la Ville de Saint-Antonin doit nommer un représentant pour l'Office régional d'habitation de RDL et Les Basques;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin approuve ledit budget 2026 de l'ORH de RDL et Les Basques et autorise le paiement de 1 852 \$ à l'ORH de RDL et Les Basques .

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin nomme Monsieur Denis Fortin représentant de la Ville auprès de l'ORH de RDL et Les Basques.

DÉPÔT 1ÈRE PROGRAMMATION PARTIELLE TECQ 2024-2028

QUE la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL EST RÉSOLU QUE :

- la Ville s'engage à respecter les modalités du Guide qui s'appliquent à elle;
- la Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employé(e)s et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de TECQ 2024-2028;
- la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- la Ville s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février inclusivement;
- la Ville s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

PROCLAMATION JOURNÉE NATIONALE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE

QUE le 31 mars 2022, les élu-es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive ;

QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale ! » ;

QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année ;

QUE la promotion de la santé mentale vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

QU'IL a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale des citoyennes et citoyens ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin proclame, le 13 mars, la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa ville à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale ! »

AUTORISATION DE SIGNATURES– EMPRUNT TEMPORAIRE DU RÈGLEMENT 918-25

QUE le règlement d'emprunt numéro 918-25 décrétant une dépense et un emprunt de 785 000 \$ pour des travaux d'égout, d'aqueduc et station de pompage a été approuvé par le MAMH le 16 septembre 2025;

QUE les travaux sont commencés et que la Ville doit payer les diverses factures reliées à ces travaux;

QUE la Ville a besoin d'un emprunt temporaire pour payer les factures avant d'effectuer la demande d'emprunt du règlement 918-25 auprès du ministère des Finances;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le maire, Monsieur Denis Fortin, et Monsieur Carlo Brousseau, directeur général adjoint et directeur des Travaux publics, à signer la demande d'emprunt temporaire d'un montant de 785 000 \$ pour des travaux d'égout, d'aqueduc et station de pompage, au taux préférentiel + 0 %, auprès de la Caisse Desjardins de Rivière-du-Loup.

RÈGLEMENTS

AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 928-26 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 918-25

Le conseiller, Mathieu Tremblay donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance, le « Règlement numéro 928-26 modifiant le règlement numéro 918-25 décrétant une dépense et un emprunt de 785 000 \$ pour des travaux d'égout sanitaire et d'aqueduc incluant la station de pompage ». Il dépose ce projet de règlement. La modification concerne la façon de répartir la compensation pour le remboursement du capital et des intérêts entre les lots touchés. Le projet de règlement numéro 928-26 sera disponible sur le site Internet de la Ville dans les prochains jours, dans la section Projet de règlement, et à l'hôtel de ville.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 929-26 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 908-25

Monsieur Denis Fortin, Maire, se retire de la discussion du prochain point.

La conseillère, Madame Martine St-Pierre, donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption, lors de la prochaine séance ordinaire, le « Règlement 929-26 remplaçant le règlement 908-25 portant sur l'interdiction d'épandage de déjections animales, de boues ou d'autres résidus ». Le but est de déterminer les dates de prohibition pour l'année 2026. Elle dépose le projet de règlement.

Le projet de règlement numéro 929-26 sera disponible, dans les prochains jours, sur le site Internet de la Ville, dans la section Projet de règlement, et à l'hôtel de ville.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 919-26 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION ET LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR 2026

QUE la Loi sur le traitement des élus municipaux détermine les pouvoirs du Conseil de ville en matière de fixation de la rémunération;
QUE le nouveau Conseil désire conserver le statu quo en ce qui a trait à la rémunération pour l'année 2026, en conservant les montants de 2025;

QU'UN avis de motion a été donné par Mathieu Tremblay lors de la séance du Conseil de ville tenue le 8 décembre 2025 et que le projet de règlement a été déposé et présenté à cette même séance;

QU'UNE copie du présent règlement a été remise à tous les membres du Conseil dans les délais prescrits, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à la lecture;

QU'UN avis public a été publié le 10 décembre 2025 sur le site Internet de la ville et affiché sur le babillard extérieur de l'hôtel de ville la même date;

QU'UNE copie du projet de règlement a été mise à la disposition du public avant la séance, au bureau de l'hôtel de ville et sur le site Internet de la ville;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le « Règlement numéro 919-26 concernant la rémunération et le traitement des élus municipaux pour l'année 2026 ».

TRAVAUX PUBLICS

OCTROI DE GRÉ À GRÉ– REMPLACEMENT DE 2 POMPES ET DU PANNEAU DE CONTRÔLE– STATION NUMÉRO 1

QUE la ville de Saint-Antonin s'est engagée à mettre à niveau les installations de traitement des eaux usées, notamment à remplacer les pompes de la station no 1 très rapidement (résolution 2025-12-357);

QUE l'estimation des coûts pour la remise à neuf de la partie mécanique, deux pompes neuves et du panneau de contrôle de la station no 1 est inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 573 L.C.V.;

QUE le directeur général adjoint et directeur des Travaux publics a étudié la demande d'autorisation d'octroyer un contrat de gré à gré à la compagnie Les entreprises Camille Ouellet et fils, à la suite de l'analyse du directeur adjoint des Travaux publics et qu'il approuve cette recommandation;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville octroie le contrat de Remise à neuf de la partie mécanique et du panneau de contrôle de la station no 1 à Les entreprises Camille Ouellet et fils au montant estimé de 105 000 \$ plus les taxes applicables. Ce projet consiste et comprend deux pompes, le panneau de contrôle, la plomberie pour le raccordement, l'ensemble de la quincaillerie pour l'installation, le démantèlement des équipements vétustes en place et l'assemblage des nouvelles composantes, l'ensemble des travaux en espace clos, l'arrimage et la mise en route.

QUE ces travaux seront prévus au budget 2026 et payés avec la subvention TECQ 2024-2028.

OCTROI DE GRÉ À GRÉ– REMPLACEMENT DU BÂTIMENT DE LA STATION DE POMPAGE NUMÉRO 1

QUE la ville de Saint-Antonin s'est engagée à mettre à niveau les installations de traitement des eaux usées de la station no 1 et que le bâtiment doit être remplacé;

QUE l'estimation des coûts pour remplacer le bâtiment est inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 573 L.C.V.;

QUE le directeur adjoint des travaux publics a obtenu un prix de 17 000 \$ de la compagnie Multy-Créations pour le remplacement du bâtiment;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de Ville octroie le contrat de remplacement du bâtiment de la station no 1 à la compagnie Multy-Créations.

QUE ces travaux seront prévus au budget 2026 et payés avec la subvention TECQ 2024-2028.

AUTORISATION DE PAIEMENT– DÉCOMPTE#2 PROLONGEMENT RUE DES CHÂTAIGNES

QUE la Ville de Saint-Antonin a octroyé le contrat pour le prolongement de la rue des Châtaignes à Excavations Bourgoïn Dickner inc. (résolution 2025-07-191);

CONSIDÉRANT les travaux effectués du 9 septembre au 14 novembre 2025 pour le prolongement de la rue des Châtaignes;

QUE la firme Bouchard Service-conseil a procédé à la recommandation de la demande de paiement # 2;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture numéro 34779 d'Excavations Bourgoïn Dickner inc., au montant de sous 722 275,07 \$ plus les taxes applicables.

AUTORISATION DE PAIEMENT– SERVITUDES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT PLUVIAL– RUE LANDRY

QUE la Ville de Saint-Antonin a signé un protocole d'entente avec les promoteurs « Place Le Plateau inc. et Gestion Claude Dickner inc. » pour le développement de la rue Nadeau (résolution 2025-10-293);

CONSIDÉRANT des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc vers la rue Landry et les servitudes d'égout pluvial effectués par Excavations Bourgoïn Dickner inc.;

QUE la firme Bouchard Service-conseil a procédé à la recommandation de la demande de paiement # 1 pour ces travaux;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement d'un montant de 46 861,28 \$ plus les taxes applicables à Excavations Bourgoin Dickner inc.

OCTROI D'UN CONTRAT DE VIDANGES DE FOSSES SEPTIQUES

QUE le contrat pour les vidanges des boues des fosses septiques avec l'entreprise Campor Environnement inc. se terminait en décembre 2025;

QUE l'appel d'offres fait sur SEAO demandait des soumissions pour un contrat de deux ans ou de quatre ans;

QUE la Ville a reçu deux soumissions, celles des entreprises Campor Environnement inc. et Premier Tech Eau et Environnement Ltée;

QUE, suite à l'analyse des soumissions reçues, l'entreprise Premier Tech Eau et Environnement Ltée s'est avérée la plus avantageuse et conforme aux exigences de l'appel d'offres;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie le contrat pour les vidanges des boues des fosses septiques à l'entreprise Premier Tech Eau et Environnement Ltée pour les années 2026 à 2029 pour la somme de 322 799,21 \$.

AUTORISATION DE PAIEMENT BOUCHARD SERVICE-CONSEIL POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

QUE la Ville de Saint-Antonin a retenu les services de Bouchard Service-Conseil pour la surveillance des travaux de prolongement d'aqueduc et d'égout sur la rue Principale et sur la rue Nadeau;

QUE les services de surveillance ont été rendus conformément au mandat confié;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture 2711 au montant de 23 500,75 \$ ainsi que de la facture 2710 au montant de 25 201,00 \$ plus les taxes applicables à la compagnie Bouchard Service-Conseil.

INCENDIE

INSCRIPTION RENDEZ-VOUS ANNUEL EN SÉCURITÉ CIVILE 7 FÉVRIER 2026

QUE le rendez-vous annuel en sécurité civile aura lieu le 7 février 2026 à Témiscouata-sur-le-Lac (quartier Notre-Dame-du-Lac);

QUE cette journée formatrice permettrait aux intervenants municipaux de parfaire leurs connaissances au niveau opérationnel d'un centre de services aux personnes sinistrées;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise l'inscription de Messieurs Yvan Rossignol, directeur du Service Incendie, Carlo Brousseau, directeur général adjoint et directeur des Travaux publics, et Madame Martine St-Pierre, conseillère responsable de la sécurité civile, au rendez-vous annuel en sécurité civile qui se tiendra à Témiscouata-sur-le-Lac le 7 février 2026 sur le thème « Opérationnalisation d'un centre de services aux personnes sinistrées ». Les frais d'inscription sont de 400 \$ chacun, taxes incluses.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS

QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

QU'EN décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

QUE la Ville de Saint Antonin désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

QUE la Ville de Saint Antonin prévoit la formation de 3 pompiers pour le programme Pompier I et de 6 pompiers pour le programme Pompier II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

QUE la ville doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Rivière-du-Loup en conformité avec l'article 6 du Programme;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le service Incendie à présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel* au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Rivière-du-Loup.

LOISIRS

AUTORISATION SIGNATURE DU CONTRAT SCÈNE'ART

QUE l'entreprise Scène'Art a déposé une offre de service afin de permettre aux participants du Camp de jour d'avoir la possibilité de faire des ateliers de théâtre et d'improvisation ;

QUE ces activités sont très attrayantes et diversifiantes pour les adeptes du Camp de jour;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise la signature du contrat au coût de 6 801,93 \$, taxes incluses, par le directeur du service des Loisirs, Monsieur Stéphane Bourassa, et qu'un premier versement de 1 183,20 \$ plus les taxes applicables soit versé.

BIBLIOTHÈQUE– PROTOCOLE D'ENTENTE INTERMUNICIPAL ENTRE SAINT-ALEXANDRE DE KAMOURASKA ET SAINT-ANTONIN

QUE la bibliothèque municipale Bertrand-Deschênes de Saint-Alexandre-de-Kamouraska ne sera pas accessible pour un certain temps;
QUE les citoyens de Saint-Alexandre-de-Kamouraska n'auront pas accès à leur bibliothèque jusqu'à sa relocalisation;

CONSIDÉRANT l'importance de favoriser l'accès à la culture, à l'information et à la lecture;

QUE la Ville de Saint-Antonin et la Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska souhaitent unir leurs efforts afin d'offrir un service de bibliothèque de qualité;

QUE le Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent agit comme partenaire et soutien technique dans la gestion et le développement des services de bibliothèque municipale;

QUE la Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska s'engage à payer à la Ville de Saint-Antonin un montant forfaitaire de 2 500 \$ pour ces services pour l'année 2026 (résolution 2026-017);

QUE la Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska s'engage également à communiquer à ses citoyens la façon d'avoir accès aux services de la bibliothèque municipale de la Ville de Saint-Antonin;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin accepte les conditions du Protocole d'entente intermunicipale établi avec la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska en collaboration avec le Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent afin de mettre à la disposition des citoyens de Saint-Alexandre-de-Kamouraska l'accès à la bibliothèque municipale de Saint-Antonin, entente effective à compter du 20 janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2026. Renouvelable par résolution des deux parties.

QUE Monsieur Denis Fortin, maire, et Monsieur Carlo Brousseau, directeur général adjoint et directeur des Travaux publics, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, ledit Protocole d'entente intermunicipale.

AUTRES SUJETS

MODIFICATION EMPLACEMENT DES SÉANCES DU CONSEIL-AUTOMNE 2026

Il est proposé par Monsieur Yannick Tremblay que les séances du conseil municipal se tiennent au 21, rue Pelletier, dans la salle Berger du Centre sportif Desjardins.

Il est rappelé que cette salle fait actuellement l'objet de réservations pour diverses activités offertes aux citoyen(ne)s. En conséquence, les séances du conseil pourront s'y tenir à compter de l'automne 2026.

Les membres du conseil en prennent acte et manifestent leur accord.

DESTITUTION DU FONCTIONNAIRE #08-0213

QU'IL convient de ne pas nommer le nom du fonctionnaire aux fins de la présente résolution pour des motifs liés au caractère public de celle-ci;

QU'APRÈS enquête, analyse et discussions, le conseil municipal est d'avis de procéder à la destitution du fonctionnaire # 08-0213;

IL EST RÉSOLU DE ;

PROCÉDER à la destitution du fonctionnaire # 08-0213, qu'il ne convient pas de nommer en raison du caractère public de la résolution, laquelle est effective sur adoption de la présente résolution;

MANDATER le Maire, Monsieur Denis Fortin, à faire parvenir au fonctionnaire # 08-0213 une copie conforme de la présente résolution, accompagnée de la lettre confidentielle exposant les motifs de destitution.

EMBAUCHE DE MONSIEUR JEAN D'AMOUR COMME CONSULTANT EN MATIÈRE MUNICIPALE

QUE la Ville de Saint-Antonin procède à une réorganisation administrative;

QUE monsieur Jean D'Amour a soumis une offre de services au conseil municipal, à titre de contractuel autonome;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin accepte la proposition de services de Monsieur Jean D'Amour, à titre de contractuel autonome, pour assumer à partir du 1^{er} février 2026, les devoirs, responsabilités et prérogatives attribués à sa fonction.

Il est également résolu d'autoriser Monsieur Jean D'Amour à consulter et à signer, pour et au nom de la Ville, les feuilles de temps des employés, et à valider les transactions bancaires de même que tous les documents légaux en lien avec les responsabilités de la Ville et le suivi des décisions du Conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions ont été posées par l'assemblée et répondues par le conseil municipal.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 20 H 12.



Saviez-vous que le traitement des situations de non-conformité, l'émission d'avis d'infraction et l'application des règlements d'urbanisme relèvent exclusivement des personnes dûment mandatées par la Ville en matière d'urbanisme ? Ces responsabilités sont exercées par des professionnelles et professionnels qualifiés, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Il est tout à fait normal de vouloir mieux comprendre certaines exigences ou de se questionner lorsqu'un dossier présente des enjeux particuliers. Dans ce contexte, il est important de savoir que les décisions administratives liées à l'urbanisme — notamment l'analyse des demandes de permis, la vérification de la conformité des travaux ou le suivi des infractions — sont prises de façon indépendante, selon un cadre légal strict visant à assurer l'équité et l'impartialité du processus.

Le cadre législatif municipal prévoit une séparation claire entre les fonctions administratives et les rôles décisionnels. Ainsi, les élus municipaux adoptent les règlements et définissent les orientations générales, mais ne peuvent intervenir dans leur application ni influencer le traitement des dossiers individuels de nature administrative. Cette séparation des rôles vise à garantir une application uniforme et équitable des règlements pour l'ensemble des citoyens.

À cet égard, seules les inspectrices et les inspecteurs en bâtiment et en environnement détiennent l'autorité nécessaire pour délivrer les permis, vérifier la conformité des travaux, transmettre des avis d'infraction et accompagner les citoyens dans la recherche de solutions menant à la conformité réglementaire.

Leur rôle ne se limite pas à l'application des règles : ils sont également disponibles pour expliquer les exigences, analyser des options et soutenir les citoyens tout au long de leur démarche.

L'équipe de l'urbanisme de la Ville de Saint-Antonin privilégie une approche basée sur l'écoute, le respect et le professionnalisme, dans le but de favoriser un développement harmonieux du territoire, conforme aux normes en vigueur.

Les règlements appliqués découlent de décisions prises par le conseil municipal et doivent également respecter le Schéma d'aménagement de la MRC ainsi que les orientations gouvernementales en aménagement du territoire.

Enfin, il est rappelé que les échanges doivent toujours se faire dans un climat de courtoisie. Les propos injurieux, les menaces, l'intimidation ou tout comportement inapproprié ne sont pas tolérés. Le respect mutuel demeure essentiel afin de permettre l'application efficace des lois et règlements en matière d'urbanisme et d'environnement, au bénéfice de l'ensemble de la collectivité.



Pour joindre le service d'urbanisme :

(418) 862-1056 poste 216

urbanisme@st-antonin.ca





DESCRIPTION DE POSTE

Ville de Saint-Antonin

Titre du poste :	Inspecteur-trice municipal-e en bâtiment et en environnement
Statut :	Régulier à temps complet
Service :	Urbanisme et de l'environnement
Supérieur immédiat :	Directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement
Lieu de travail :	Bureau municipal de la Ville de Saint-Antonin

Description du poste :

La raison d'être du poste
Vous êtes une personne passionnée par l'aménagement du territoire ? Vous souhaitez vous investir afin de soutenir le développement harmonieux de la Ville de Saint-Antonin en matière d'inspection ? Vous êtes reconnu(e) pour votre rigueur, votre sens politique et vos capacités relationnelles ? La Ville de Saint-Antonin est actuellement à la recherche d'une ressource qui saura joindre l'équipe grandissante et y mettre à profit ses forces afin d'assumer un rôle clé en tant qu'inspecteur-trice municipal-e en bâtiment et en environnement au sein de son organisation. Relevant de la direction du service de l'urbanisme et de l'environnement, votre mandat sera le suivant :

Principales responsabilités
- Appliquer les règlements d'urbanisme et autres règlements municipaux ; - Appliquer les règlements provinciaux de responsabilité municipale ainsi que les autres exigences découlant des lois dont l'application a une portée au niveau de la responsabilité municipale ; - Analyser les projets de construction, de lotissement, de changement d'usage, etc. et émettre des permis ou des certificats lorsque ces projets sont conformes à la réglementation d'urbanisme et aux lois connexes à l'aménagement et l'urbanisme - Procéder à l'analyse des demandes de permis et certificats et procéder à l'émission ou au refus en conformité aux lois et règlements ; - Compiler et envoyer les différentes listes de permis aux organismes (MRC, CCQ, RBQ, SCHL, Statistiques Canada, Bell, Videotron); - Tenir à jour les registres de permis et certificats, voir à leur classement, compiler des statistiques et les présenter sous forme de rapport ; - Informer et rencontrer les citoyens et s'assurer de faire respecter la réglementation et la législation en urbanisme et en environnement soit verbalement, soit par le biais d'écrits (bulletins municipaux, dépliants, etc.). Répondre aux diverses demandes d'information provenant des citoyens, des promoteurs avec la collaboration du directeur de l'urbanisme, des organismes, des professionnels relativement aux règlements municipaux et maintenir une bonne relation avec eux ; - Recevoir les demandes destinées à la Commission de protection du territoire agricole du Québec et assurer le suivi demandé, participer à la préparation des demandes en lien avec la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et toutes autres lois ; - Recevoir et analyser les demandes de dérogation mineure et les soumettre à son supérieur ; - Agir comme personne-ressource auprès de la municipalité, des comités consultatifs d'urbanisme et à la demande, sur différents comités ou lors de consultation publique relative à la réglementation d'urbanisme (aide à la prise de décision, rédaction de procès-verbaux) et de la personne chargée de la rédaction de la réglementation d'urbanisme ; - Effectuer des inspections du territoire, faire le suivi des plaintes, émettre des avis d'infraction, des constats d'infraction, effectuer les suivis avec le Directeur de l'urbanisme et de l'environnement et, au besoin, témoigner devant les tribunaux ; - Envoyer les nouveaux odonymes à la Commission de toponymie - Collaborer à la modification de la carte électorale ; - Rédiger des articles pour le bulletin municipal ; - Participer activement aux dossiers relatifs à l'environnement ; - Tenir à jour la base de données des fosses septiques et programmer la tournée de la collecte des vidanges ; - Participer à l'analyse des besoins de la Ville en matière de développement de nouveaux projets d'aménagement. - Effectuer toute autre tâche qui est de sa compétence, à la demande de son supérieur immédiat ou de toute autre personne en autorité.



DESCRIPTION DE POSTE

Ville de Saint-Antonin

Profil recherché :

Connaissances et compétences générales, expérience et diplôme requis

Parcours académique

- Diplôme d'études collégiales en aménagement du territoire ou une attestation d'études collégiales (AEC) en inspection municipale en bâtiment et en environnement ;
- Diplôme d'études collégiales en génie civil, en architecture ou l'équivalent.
- Le candidat sélectionné devra avoir réussi ou être prêt à suivre les formations à distance donnée par la COMBEQ au frais de l'employeur. Formation offerte sans frais et rémunérée.

Parcours professionnel

- Expérience de travail d'au moins 2 ans dans un poste similaire ;

Compétences/habilités

- Bonne connaissance des lois et règlements en lien avec l'emploi ;
- Bonne capacité d'analyse, rigueur, autonomie, sens de l'organisation ;
- Forte habileté pour le travail avec le public et pour le travail en équipe ;
- Bonne maîtrise du français parlé et écrit ;
- Bonne connaissance de l'informatique sous l'environnement Windows, particulièrement la suite Office (connaissance du gestionnaire Infotech ou PG Solutions un atout) ;
- Intérêt pour l'aménagement du territoire ;
- Capacité d'apprentissage élevée ;

Salaire et avantages sociaux

- Échelle salariale entre 58 822\$ et 65 938\$ indexée annuellement, en fonction de la convention collective en vigueur. Accès à un régime d'assurance collectives et de retraite.

Horaire de travail

- La semaine régulière de travail est de 35 heures, du lundi au vendredi de jour et, ponctuellement, en soirée lors de certaines rencontres. La Ville de Saint-Antonin est fermée le vendredi après-midi.
- La personne titulaire de ce poste doit disposer d'une voiture et la rendre disponible dans le cadre de ses fonctions. Elle doit détenir un permis de conduire valide.



DESCRIPTION DE POSTE

Ville de Saint-Antonin

Critères de sélection

- En plus de l'entrevue, d'un test écrit, et dans l'objectif de mieux cibler le profil recherché, la Ville peut faire passer aux candidat(e)s un test psychométrique.
- Pour davantage d'informations, veuillez écrire à Gabrielle Thibault, Directrice des ressources humaines et des communications, à l'adresse courriel suivante : communications@st-antonin.ca ou par téléphone au numéro 418-862-1056, poste 234.
- Les personnes intéressées répondant aux exigences de l'emploi doivent soumettre leur curriculum vitae d'ici le 9 février 2026, aux coordonnées suivantes : communications@st-antonin.ca

Vous souhaitez retourner sur le
marché du travail?

Vous avez 50 ans et plus?

**L'initiative ciblée pour les
travailleurs expérimentés (ICTE)
est pour vous!**



Avec la participation financière de :

Québec

Vous pourriez être éligible à une allocation de participation
*Certaines conditions s'appliquent.

Contactez-nous

T : 418 855-2777

C : info@exzeco.com

Les conifères, ces arbres de froid !



Souvent appelés bois mou ou résineux, les conifères sont apparus il y a environ 400 millions d'années. Une chose qui les rend vraiment fascinants, c'est leur **adaptation au froid** !

Les feuilles des conifères, appelées **aiguilles**, sont **petites** et allongées. Elles sont donc peu exposées à l'air, ce qui **réduit les pertes d'eau** durant la saison froide et sèche. Elles ont aussi très peu de stomates (microscopiques orifices qui permettent les échanges gazeux et par où l'eau s'échappe), ce qui réduit la transpiration et donc les pertes d'eau. Les aiguilles des conifères sont également recouvertes d'une cuticule, une sorte de **couche protectrice** épaisse et cireuse qui évite l'assèchement.

Les feuilles des conifères persistent, elles restent sur l'arbre tout au long de l'année. Elles tombent graduellement, une à une, et sont remplacées par de nouvelles aiguilles. On dit que les conifères sont **sempervirents**, c'est-à-dire toujours verts. En effet, contrairement aux feuillus, ils conservent leur chlorophylle (pigment vert indispensable à la photosynthèse) même en hiver. Il existe quelques exceptions. Ici, le seul conifère indigène à perdre ses aiguilles est le Mélèze laricin.

De nombreux changements chimiques vont s'opérer à l'intérieur des tissus des conifères pour les rendre plus **résistants** au froid, comme parfois la production de protéines antigel.

Leur écorce aussi est faite pour passer de longues périodes au froid puisqu'elle est épaisse et remplie d'alvéoles, ce qui procure une bonne **isolation**.



L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons des ateliers sur la forêt dans les écoles, camps de jour, événements divers, etc. Contactez-nous pour planifier une activité!

Le bac brun, est-ce que ça change vraiment quelque chose ?

Certains l'utilisent religieusement, d'autres le boudent. Le fameux bac brun suscite bien des réactions depuis son arrivée dans nos municipalités. Mais au fond, est-ce que ça vaut vraiment la peine de s'en servir ?



C'est quoi le problème au juste ? Les matières organiques (pelures, restants de table, résidus de jardin) représentent près de 50 % de nos poubelles. Au site d'enfouissement, elles dégagent du méthane, un gaz 25 fois plus puissant que le CO₂, et surchargent nos dépotoirs.



Pourquoi on devrait s'en préoccuper ?

1. Réduire nos émissions de GES en transformant nos résidus en digestat à l'usine de biométhanisation
2. Économiser l'argent collectif (127-205 \$/tonne à enfouir VS tarif fixe au bac brun)
3. Enrichir les sols agricoles de notre région avec un engrais naturel produit ici



Qu'est-ce qu'on peut faire concrètement ? Mettez tous vos résidus alimentaires au bac brun. Trucs anti-gel pour février : tapissez le fond avec du papier journal, emballez la viande dans du papier journal, ajoutez des matières sèches (feuilles, journal) pour absorber l'humidité. Gardez un petit contenant avec couvercle sur votre comptoir et videz-le 2-3 fois par semaine.

Consultez notre Guide complet sur : co-eco.org/bac-brun/



SAINT-ANTONIN en bref

Saviez vous que toutes nouvelles entreprises établies à Saint-Antonin a droit à **6 mois de publicités gratuites** dans le Saint-Antonin en bref?

Et pour les organismes à but non lucratif? C'est simple, c'est **gratuit!**

Pour les entreprises déjà bien établies, les tarifs sont très concurrentiels. Réservez vos places dans le bulletin sans plus tarder en contactant la réception de l'Hôtel de Ville au 418-862-1056 poste 210 ou par courriel à l'adresse reception@st-antonin.ca

PROFITEZ DE CETTE TRIBUNE!

Espace publicitaire disponibles dans le bulletin
(coût par parution de bulletin)

15\$ format carte d'affaire ou 120\$ pour 12 parutions de ce même format
25\$ ¼ page
50\$ ½ page
100\$ page complète

DISTRIBUTION DU BULLETIN

Pour l'automne et l'hiver, les bulletins seront disponibles aux endroits suivants :

Hôtel de Ville
Bibliothèque
L'Épicerie du village
Centre Réjean-Malenfant
Dép 733
Centre communautaire Michel-Desrosier (Cabanon du frigo partagés)
Pharmacie Uniprix

INSCRIPTION À L'ENVOI POSTAL

Il est toujours possible de s'inscrire à l'envoi postal du bulletin. Au coût de 25\$, 10 bulletins vous sont transmis par la poste à compter de la date d'inscription. Afin d'avoir accès à ce service, vous pouvez communiquer avec Mélissa Boucher, Secrétaire à la perception à la Ville de Saint-Antonin, au 418-862-1056 poste 210 ou par courriel à l'adresse reception@st-antonin.ca. Il est également possible de compléter l'inscription en remplissant le coupon ci-bas et en transmettant votre paiement de 25\$ à la Ville à l'adresse suivante : 261, rue Principale, Saint-Antonin, Qc, G0L 2J0.

Inscription à l'envoi postal du bulletin le Saint-Antonin en Bref

Prénom, nom : _____

Adresse postale : _____

Paiement par : ☐ Chèque ☐ Argent comptant Date : _____



Saviez vous que toutes nouvelles entreprises établies à Saint-Antonin a droit à **6 mois de publicités gratuites** dans le Saint-Antonin en bref?

Et pour les organismes à but non lucratif? C'est simple, c'est **gratuit!**

Pour les entreprises déjà bien établies, les tarifs sont très concurrentiels. Réservez vos places dans le bulletin sans plus tarder en contactant la réception de l'Hôtel de Ville au 418-862-1056 poste 210 ou par courriel à l'adresse reception@st-antonin.ca

PROFITEZ DE CETTE TRIBUNE!

Espace publicitaire disponibles dans le bulletin
(coût par parution de bulletin)

15\$ format carte d'affaire ou 120\$ pour 12 parutions de ce même format
25\$ ¼ page
50\$ ½ page
100\$ page complète

DISTRIBUTION DU BULLETIN

Pour l'automne et l'hiver, les bulletins seront disponibles aux endroits suivants :

Hôtel de Ville
Bibliothèque
L'Épicerie du village
Centre Réjean-Malenfant
Dép 733

Centre communautaire Michel-Desrosier (Cabanon du frigo partagés)
Pharmacie Uniprix

INSCRIPTION À L'ESPACE PUBLICITAIRE

Si vous souhaitez faire apparaître votre entreprise dans l'espace publicitaire du Saint-Antonin en bref, il est possible de le faire par courriel en contactant Mélissa Boucher, Secrétaire à la perception à la Ville, par courriel à reception@st-antonin.ca. Vous pouvez aussi nous envoyer le coupon ci-dessous rempli à l'hôtel de Ville : 261, rue Principale Saint-Antonin, Québec, G0L 2J0. Dans les deux cas, il est important de joindre à votre demande un **visuel de la publicité ou une carte d'affaire**.

COUPON D'INSCRIPTION À L'ESPACE PUBLICITAIRE

Prénom, nom : _____

Format de la publicité : _____

Durée souhaitée de parution : _____ Date : _____

Nous sommes fiers d'offrir aux nouveaux entrepreneurs qui s'installent à Saint-Antonin 6 mois de parution de leur carte d'affaire dans le Saint-Antonin en bref, gratuitement.

Contactez nous à communications@saint-antonin.ca pour en profiter !



PROTAILLE Y.MICHAUD

Taille de haies et arbustes
Commercial et résidentiel

Yanik Michaud | 418-943-3872
protaillemichaud@outlook.com | 



Saint-Antonin

UNE VILLE FIÈRE
DE SES
ENTREPRENEURS



*Hygiène et
Soins des pieds*

Patricia Morin,
Membre de l'ANQ

Service à domicile

Pour prendre rendez-vous
418-862-5013

Lave-auto Saint-Antonin

Bénéficiez d'un lave-auto sans contact

Heures d'ouverture 6h à 23h / 7 jours sur 7

*Un lavage régulier évite
la rouille causée par
le calcium et l'humidité*



80, rue Principale, Saint-Antonin (voisin du Tim Hortons)



LES EXCAVATIONS RÉAL BOSSÉ INC.

Gilbert Bossé, propriétaire

Licence R.B.Q 8001-0408-55

LOCATION DE MACHINERIE-FOSSE SEPTIQUE
CHAMPS D'ÉPURATION-PLAN ET DEVIS POUR CHAMP
D'ÉPURATION ET DE SOL • TERRE JAUNE & NOIRE
GRAVIER 0-3/4-DÉNEIGEMENT

1030, Route 185-Saint-Antonin-G0L 2J0
Tél: 418 863-6842 • Cell.: 418 868-9166 • Fax: 418 863-5313



Pour votre porte de garage, faites
affaires avec les vrais experts !



VENTE- INSTALLATION
RÉPARATION
939, chemin Rivière-Verte,
St-Antonin
(418) 605-9019
portemulty.com
RBQ: 5685-7444-01



CONSTRUCTION
Z. A. M. inc.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Tél.: 418 714-5001

Propriétaire: Marco Chouinard
construction-z-a-m@hotmail.com
51, du Couvent • Saint-Antonin
(Québec) G0L 2J0
RBQ: 5613-7680-01

*Constructions neuves
Rénovation intérieure
et extérieure, toiture
Plancher à l'époxy
Fondation
Polissage de béton
Dalle de béton
Vente de portes & fenêtres*

*Système intérieur
Divisions métalliques
Pose de gypse
Tirage de joints
Plafonds suspendus*

L'Autre-Toit du KRTB

Maison d'hébergement pour les femmes du KRTB et leurs enfants.



Nous sommes là pour vous
24h/24h | 7 jours/semaine

Pour votre information ou demande d'aide

418 854-7160

S.O.S. Violence conjugale

1 800 363-9010



LES VIANDES DU MARCHAND INC.
MARCO CHOUINARD, PROPRIÉTAIRE

941, CHEMIN RIVIÈRE-VERTE
SAINT-ANTONIN (QUÉBEC) G0L 2J0

418-867-1721
INFO@VIANDESDUMARCHAND.COM
LESVIANDESDUMARCHAND.COM



**cheminées
DE L'EST**

• RAMONAGE • INSPECTION • RÉPARATION • INSTALLATION

☎ 418 732-6570 • 418 860-2100
✉ info@chemineesdelest.com • www.chemineesdelest.com

• AIR climatisé: résidentiel / commercial • Ventilation • Réfrigération •



RAY RÉFRIGÉRATION
CLIMATISATION

194, rue du Carrefour
St-Antoine (Qc) G0L 2J0
Fax: 418 867-4403

Jean-Guy Thériault, prop.
418 868-9393



Carrier

les experts à votre service



RBQ.: 2155-0090-60

rayrefrigeration@bellnet.ca

SERVICE 24 HEURES
418 862-6346

**TAMISAGE
RIVIÈRE-DU-LOUP**

1166, rang 1
Saint-Antoine, QC G0L 2J0

Jocelyn Rossignol
tamisagerdl@hotmail.ca

Tél.: 418 862-2325
Fax: 418 862-1890
RBQ: 5596-0967-01

**IMPRIMERIE
L'IMPRESSION**

ON EST LÀ AVEC VOUS, POUR VOUS DEPUIS "1987"!

445, rue Lafontaine, Rivière-du-loup - G5R 3C1
communication@imprimerielimpression.ca

418 862-4348

**LES CONSTRUCTIONS
Guy Sénéchal
Inc.**

Rénovation
Résidentiel
Commercial
Fondation
Soulèvement de bâtiment

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL 364, 1er Rang St-Antoine, (Québec) G0L 2J0
info@constructionguysenechal.com **Tél.: 418-867-3892**
Licence RBQ: 5602-6818-01 **Cell.: 418-714-8019**

Les vacances approchent !



Passez nous voir pour préparer
votre trousse de voyage.



Les pharmaciens sont les seuls responsables
de l'exercice de la pharmacie.

Certaines conditions s'appliquent. Des frais peuvent s'appliquer.

Toujours présent!

BERNARDGENEREUX.CA



ENTRETIEN DG
PELOUSE NETTOYAGE TAILLE DE HAIES

Prop: *David Guillemin*
418 551-9662

ESTIMATION GRATUITE

- TAILLE DE HAIES ET ARBUSTES
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION
- RAMASSAGE DES FEUILLES
- SERVICE DE ROTOCULTEUR
- TONTE DE PELOUSES
- BALAI MÉCANIQUE
- ÉLAGAGE
- ET PLUS ENCORE!

Cambium ébénisterie d'art

Urnes funéraires en bois
Projet sur mesure




Alexandre Sicotte
Artiste ébéniste

438-530-2750

414-B Chemin Lavoie, Saint-Antoine
cambiumebenisteriedart.ca
cambiumebenisteriedart@gmail.com

Entre le coeur et l'écorce



MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

C.P. 934
169 rue Lafontaine

Rivière-du-Loup
info@m-a-rioux.qc.ca
www.m-a-rioux.qc.ca

Succursale
3, rue Jean, Saint-Antoine
418-862-2668
418-867-4493

NOUVEAU
UNE ZONE DE RENCONTRE NEUTRE
À RIVIÈRE-DU-LOUP

UN LIEU SÉCURITAIRE POUR TOUS, ENTRE AUTRES POUR...

- ✓ des parents lors d'échange d'enfants en garde partagée
- ✓ échanger de la marchandise achetée en ligne



Lieu: 310 rue Saint-Pierre,
Rivière-du-Loup
(Stationnement de la MRC de
Rivière-du-Loup)

- 2 cases disponibles 24/7
- surveillance par caméra en permanence




Savannah Coiffure
Marie-France Rioux
Conseillère Indépendante
Maquillage - Épilation sourcils

825, 1^{er} Rang
Saint-Antoine, G0L 2J0
Cell. 418-860-0971

savannahcoiffure@outlook.com
http://MarieFranceRioux.arbonne.com



AMÉLIE DIONNE
DÉPUTÉE DE RIVIÈRE-DU-LOUP-TÉMISCOUATA
(INCLUANT LES BASQUES)
ADJOINTE GOUVERNEMENTALE
DE LA MINISTRE DU TOURISME

**AVEC VOUS,
PRÈS DE VOUS**

418 868-0822
320, boul. de l'Hôtel-de-Ville, bur. 105
Rivière-du-Loup, QC G5R 5C6
amelie.dionne.rdlit@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Les Verres B. Ouellet

ACCREDITÉ POUR TOUTES
COMPAGNIES D'ASSURANCES

Cell.: 418 894-4057
Bur.: 418 868-1803

Bernard Ouellet, propriétaire

INSTALLATION ET RÉPARATION • TAILLE DE VERRE SUR MESURE
AUTO • CAMION • MACHINERIE LOURDE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

37, RUE DU COUVENT, SAINT-ANTONIN, QUÉBEC, G0L 2J0

SERVICE MOBILE
PARE-BRISE

PLOMBERIE
PASCAL DUMAIS
(Anciennement Plomberie Georges Roy)

Une équipe d'expérience,
un souci d'excellence

Saint-Antonin
418 862.9593

Saint-Philippe
418 498.3071

PLOMBERIE COMMERCIAL
CHAUFFAGE AGRICOLE MULTI RÉSIDENTIEL
RÉSIDENTIEL TRAITEMENT D'EAU SERVICE URGENCE 24H
ENTRETIEN BÂTIMENT INSTITUTIONNEL ASPIRATEUR CENTRAL
PLANCHER RADIANT SERVICE CONSEIL GESTION DES EAUX (PROJET LEED)

plomberiepascaldumais.com

Eucalyptus

Ateliers d'Arts Plastiques
Offerts à St-Antonin, QC
Groupe enfants et groupe adultes
slalancette2013@gmail.com
Téléphone: 418 867-2216

Sylvie Lalancette

Pour connaître les offres d'atelier, suivez-moi
sur FB: [facebook.com/AtelierEucalyptus](https://www.facebook.com/AtelierEucalyptus)
Les Ateliers sont donnés au sous-sol du centre Réjean-Malenfant

DÉPÔT DE VÊTEMENTS pour collecte
FRIPERIE ANGÉLIQUE au 735-J Chemin Rivière-Verte

**Nettoyeur
Couturière Plus +**

198-B, boul. de l'Hôtel de Ville
Rivière-du-Loup, Qc G5R 4Y1
418 862-0606

Couture

- Altérations, réparations
- Bas de pantalons *Service rapide
- Ajustements de vêtements

Nettoyage

- Habits / Robes de soirée
- Robes de mariée
- Cuir / suède avec imperméabilisant
- Stores / Douillettes
- Rideaux et valences
- Nettoyage à sec et
buanderie *Prêt à 17 h si reçu avant 11 h

EMBELLEMENT
RIVIÈRE-DU-LOUP
Licence RBQ : 2412-6245-67
418 862 0203

- Aménagement paysager • Excavation en tout genre
- Mini-pelle mécanique • Installation septique
- Transport de gravier • Transport de machinerie par fardier

409-B, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup, Québec G5R 6B3
Téli.: 418 862-0203
www.embellissement-riviere-du-loup.com • Courriel : info@embel-rl.com

GARAGE
M. Fournier
inc.

Pascal Lévesque
Propriétaire

Garage M. Fournier Inc.
828, ch. Rivière-Verte
Saint-Antonin, Qc G0L 2J0

Téli.: 418 862-7328

NAPA AUTOCARE



SALLES DISPONIBLES POUR LOCATION

CENTRE RÉJEAN-MALENFANT
305, rue Principale

CENTRE C. MICHEL-DESROSIERS
712, Chemin R-Verte

GYMNASE ÉCOLE LANOUILLE
18, rue du Couvent

CENTRE SPORTIF DESJARDINS & SALLE BERGER
21, rue Pelletier

Pour réservation, contactez Mélissa Boucher,
418-862-1056 # 210

IMPORTANT

COMMUNICATIONS DE LA VILLE

En cette fin de période de taxe, nous souhaitons à vous rappeler que les reçus pour les paiements des taxes ne sont pas envoyés systématiquement à toutes et à tous.

Si vous souhaitez en recevoir un, par la poste ou par courriel, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 418 862-1056, poste 210, ou à l'adresse suivante : reception@st-antonin.ca, en précisant votre mode d'envoi préféré.

RÉPERTOIRE MUNICIPAL (418) 862-1056

Maire, Denis Fortin #215

Direction générale #213

dg@st-antonin.ca

Directeur général adjoint et Directeur des travaux publics, Carlo Brousseau #221

cbrousseau@st-antonin.ca

Directeur adjoint des Travaux publics, François Viel #242

fvie@st-antonin.ca

Trésorière et greffière adjointe, Chantal Bouchard #212

finances@st-antonin.ca

Directrice des Ressources Humaines et des Communications, Gabrielle Thibault #234

communications@st-antonin.ca

Directrice du Développement et des Relations avec le Milieu, Karine Vincent #218

developpement@st-antonin.ca

Coordonnatrice à la vie culturelle et communautaire, Marie-Soleil Joyal #226

msjoyal@st-antonin.ca

Directeur du service des loisirs, Stéphane Bourassa #220

sbourassa@st-antonin.ca

Coordonnatrice aux loisirs, Maude Boucher #217

loisirs@st-antonin.ca

Responsable de la Bibliothèque, Sylvie Ratté #225

biblio@st-antonin.ca

Directeur de l'urbanisme, Éric Lemieux #219

elemieux@st-antonin.ca

Inspectrices en bâtiment, Yolaine Lebel #216

urbanisme@st-antonin.ca

Directeur du service incendie, Yvan Rossignol #224

yrossignol@st-antonin.ca

Secrétaire à la perception, Mélissa Boucher #210

reception@st-antonin.ca

Secrétaire au greffe, Caroline Pinguet #211

greffes@st-antonin.ca



Saint-
Antonin